

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

### Séance du 27 avril 2026

-----

Date de convocation : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18    Procurations : 1    Votants : 18 (Anne-Sophie BARON, Présidente de l'APE, ne prend pas part au vote)

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS** : BARON Anne-Sophie, BERNA Sophie, BOURDA Francine, BOURUMEAU Pierre, CANTON Marc, CANTON Marion, CHARRET Olivier, CLAVARET Christian, DOURAU Jean-Marc, DOURROM Bernadette, LACOUÉ-CHAROT Damien, LARRUHAT Alexandre, LAUVAUX Michel, MONTIN Isabelle, PANATIER Corinne, PEAUDECERF-BADET Claire, SERRUT Roseline, TABONE Frédéric

**EXCUSÉE** : VANHOOREN Audrey

**PROCURATION** : VANHOOREN Audrey à Olivier CHARRET

**Secrétaire de séance** : Isabelle MONTIN

### DÉLIBÉRATION N° 2026-24 : subvention aux associations 2026

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Occe Coop Scolaire	29 € x 103 élèves = 2 987 €
Association Parents Elèves	4 € x 103 élèves = 412 €
Association Asson Sports	12 000 €
Association VATH A HUM (pour PASSEM 1 km)	100 €
<b>Total</b>	<b>15 499 €</b>

M. le Maire précise que les éventuelles autres demandes seront traitées au fur et à mesure de leurs arrivées, étant précisé que le budget global alloué aux subventions est de 20 000 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**ACCEPTÉ** les subventions aux associations citées.

**PRÉCISE** que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2026

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>18</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

